L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: rue de Chartres No 78, entre les rues Bienville et Conti. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 22 MAI 1865.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 22 MAI.

Ventes à l'encan de ce jour.

Pour les détails et l'heure des ventes, voir aux annonces

Par René Gutierrez—à onze heures, au No 139, rue du Canal, au dessus de la pharmacie de Syme, encan pour dames, un grand assortiment d'articles de toilette, &c.—Aussi à quatre heures et demie P. M., au No 220 rue St Philippe, un lot de meubles et ustensiles de ménage.

Par Hoffman & Marks—à dix heures du matin dans leur magasin d'encan, vente sans réserve de marchandises sèches, vêtements, bottes et souliers.

Par Montgomery & Bro—à la résidence No 14 de la rue Baronne près Canal, meubles.

Par S. Guinault—à 11 heures du matin, à l'encoignure de la rue Bienville et du Chemin de la Métairie chez Jean Sabatet, une vacherie.

Par E. M. Jacob—à 10 heures au coin des rues Vieille Levée et Esplanade, vente pour cause de départ d'un magasin de confiserie.

Par McCerren & Landry—dans leur salle d'encan, au Marché Hall, meubles.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Passe du Sud-Ouest, 21 mai.

Le *Merrimac* parti de New York le 13 a passé la barre ce soir à 6 heures 30 minutes.

ARRIVEE DU GENERAL BEAUREGARD.

Le général Beauregard, ses deux fils et son état-major sont arrivés hier de Mobile, par le transport *Laurel Hill*, à l'extrémité du chemin de fer de Jefferson. Le général est venu de Lakeport à cheval avec une partie de sa suite et il est entré chez lui vers sept heures du soir. Les autres membres de son état-major doivent arriver ce matin avec les bagages.

Les amis personnels du général Beauregard seront heureux d'apprendre que les bruits qui avaient circulé sur sa santé sont sans fondement: le général est bien portant.

Lettre de M. John M. Mason.

AFFAIRE DE L'ASSASSINAT DU PRESIDENT.

M. Mason nie fortement toute complicité rebelle.

Au Londres Index:

Monsieur,—Le temps dévoilera le mystère qui couvre encore l'assassinat du Président Lincoln, et l'attentat commis sur M. Seward, secrétaire d'Etat. Je désire seulement repousser immédiatement les assertions calomnieuses d'Edwin M. Stanton, secrétaire de la guerre, dans sa lettre à M. Adams, publiée ce matin par les journaux de Londres, que ces actes ont été conçus et préparés par les rebelles, sous prétexte de venger le Sud et d'aider à la cause rebelle, ce dont on a des preuves, dit-il.

La lettre de M. Stanton porte la date du 15 avril, et dit que M. Lincoln a été assassiné au théâtre la nuit précédente, à 10 heures et demie, et qu'il est mort à 7 heures 20 minutes le matin de jour où il écrit. Je fais remarquer cela pour montrer combien il est improbable, dans la précipitation des mesures commandées et dans l'excitation soulevée par de tels événements, qu'on ait pu se livrer à d'autres théories qu'à des conjectures hasardées et ravagées sur la cause des attentats et le but de ceux qui les ont commis.

M. Stanton adopte ce qui lui paraît être le plus profitable devant le public de ce pays. Si la preuve à laquelle il réfère pour soutenir ces calomnies voit jamais le jour, elle sera examinée avec l'expérience acquise concernant d'autres preuves fabriquées sans scrupule dans la même officine, pendant la guerre actuelle, pour produire d'ignobles effets politiques. C'est la conception la plus grossière aussi que de vouloir faire croire que l'assassinat du Président Lincoln a été projeté et exécuté dans le but d'aider à la cause rebelle, mais je puis aussi bien comprendre qu'il peut avoir une influence matérielle en aidant à cause de ce parti dominant dans les Etats-Unis, dont M. Stanton est le type et Andrew Johnson, qui succède comme Président, avec Butler le fameux proconsul, sont les interprètes et les chefs—parti dans la voie duquel le défunt Président et son secrétaire étaient regardés comme des obstacles dressés contre leurs plans de pillage, de rapines et de domination dans les Etats du Sud.

Quant au reste, je tiens de bonne source que Wilkes Booth accusé d'avoir commis l'acte, est le fils d'un célèbre acteur anglais de ce nom, qui avait la profession de son père, jouant principalement dans les villes du Nord et qu'il était entièrement connu pour avoir hérité des traits excentriques du nom de son père. Du reste Junius Booth, qui fut comme John Wilkes, s'est engagé dans le mouvement radical anglais—tradition qui devrait bien engendrer chez lui de la sympathie pour la cause du Sud conservateur.

En ce qui concerne le crime commis, personne ne le verra avec plus d'horreur que le peuple du Sud, mais on verra comme le sentiment également des esprits droits, qu'il est le fruit nécessaire de ces scènes de sang et de meurtre, par lesquelles les formes de la plus extrême licence, qui ont signalé l'invasion du Sud par les armées du Nord, ont été entretenues et dont les chefs sont par conséquent les instigateurs.

Excusez la longueur de cette communication. Tout ce que je veux c'est repousser les atroces calomnies contenues dans la lettre de M. Stanton.

Très respectueusement votre

J. M. Mason.

Londres, 27 avril 1865.

Le London *Times*, à propos de cette lettre, et l'avis que M. Mason répudie le crime et dit que les Etats du Sud ne le réprouvent pas moins que les autres, ajoute d'une manière énergique et sincère que toutes les sympathies que leur ressort comme consolation dans toutes leurs infortunes, et pousseront tout le peuple anglais dans une juste et rapide adhésion à la cause fédérale.

LE COMMERCE DANS L'OCEAN PACIFIQUE.

Si d'abord que l'on soit à s'étonner de certains rapprochements et de certaines conséquences inattendues, on ne saurait considérer comme extraordinaire le fortune que prennent les îles Sandwich le commerce de la Chine avec l'Amérique. Les îles Sandwich étant sur la route que conduit des Etats du Pacifique en Chine, il est tout naturel que cette station trouve un intérêt considérable au trafic qui, depuis quelques années, s'est établi entre la Chine et les Etats du Pacifique. Toutefois, il est peu de personnes que ce soit un résultat aussi peu attendu qui ait été une des conséquences de l'ouverture de la Chine. Celles, quand par tant de moyens ont été aptes à entrer en relations avec les Chinois, on ne se doutait pas que les habitants de Honolulu, qui semblaient si parfaitement en dehors de toute combinaison, seraient les premiers à profiter des opportunités nouvelles. Ainsi que nous l'avons fait la remarque dernièrement, le commerce de San Francisco avec la Chine prend chaque jour plus d'importance, et les entreprises californiennes encombrés de marchandises qu'il ne prouvait pas toujours expédier. Chaque semaine les navires partent pour Hong Kong et le chiffre de ce genre d'exportation atteint jusqu'à 160 à 170,000 dollars par mois. Quant aux lingots et à l'argent monnayé, il en part pour plus de 1,500,000 dollars par mois. Toutefois, il faut dire que les navires à destination de Hong-Kong ne transportent pas en Chine leur cargaison tout entière. Honolulu sur leur route, leur enlève une partie de leur cargaison remplie par des produits des îles Sandwich. Au retour de Chine, il en est de même: nombre d'objets chinois restent à Honolulu et sont remplacés par des produits des îles, qui sont recherchés en Californie.

Le entrepôt transport des marchandises, il a celui d'envoyer, qui ne laisse pas que d'être productif. Ainsi les îles Sandwich tirent d'union entre la Chine et les pays des bords du Pacifique, profitent doublement de cette situation intermédiaire et s'enrichissent facilement, grâce à un échange perpétuel et avantageux.

Aussi l'archipel havaien prend-il maintenant une importance qu'on ne lui soupçonnait pas jadis; les relations deviennent plus fréquentes et l'avenir prouvera quels développements peut prendre, à Honolulu, ce commerce déjà si florissant à son début.

Les habitants des îles Sandwich sont compris, les premiers peut-être, les avantages de leur situation, et ils demandent à San-Francisco tous ses moyens de prospérité. Empruntant au vieux monde ses principaux éléments de succès, ils marchent vite dans la route du progrès et par conséquent de la richesse. Il y a là des planteurs qui font de remarquables efforts pour augmenter le chiffre de la production du pays. Ils obtiennent du sucre, du riz, du tabac, et comme le transit est facile, l'écoulement de toutes ces marchandises est parfaitement assuré.

[*Commercial Gazette*.]

RANÇONS DE REVEREND.—L'ex-révérend Brownlow, aujourd'hui gouverneur du Tennessee, a, comme on le sait, offert une récompense de $5,000 pour l'arrestation de l'ancien gouverneur confédéré Isham G. Harris. Dans une proclamation lancée à cet effet, M. Brownlow donne le signalement suivant de son ennemi personnel:

"Le coupable Harris est haut d'environ cinq pieds dix pouces. Il pèse 145 livres et est âgé de 55 ans. Son teint est blême, ses yeux sont noirs et pénétrants—signes caractéristiques d'un cœur de traître—et sa figure représente exactement les traits d'un démon. Son application continuelle à faire le mal et la pratique du crime ont amené chez lui une calvitie prématurée, les quelques cheveux qui lui restent sont gris. Avec une impudence et une effronterie sans égales, il parle bruyamment et superbement de la défaite de l'armée yankee et soutient *mordicus* que le Sud établira son indépendance.

"Il chique continuellement du tabac et est adonné à la boisson d'une façon désordonnée. Au moral, c'est un homme sans scrupules, plongé jusqu'au menton dans la scélératesse—ayant perdu aujourd'hui tout sentiment d'honneur et de honte—et dont le cœur corrompu est incapable de comprendre les devoirs sociaux et est fatalement enclin au mal.

"On le trouvera probablement rôdant dans les villes rebelles du Mississipi, de l'Alabama ou de la Géorgie, dans la société des femmes, et assurant avec un air patelin que ce n'est pas une doctrine salutaire et répondant au sentiment et au goût publics que de défendre le mélange indistinct des hommes et des femmes mariées. Si on le prend, il faut qu'on me l'amène tel vivant, afin qu'il reçoive le châtiment qu'il mérite, sur le théâtre de ses plus horribles méfaits."

INCENDIE A MANILLE.—Une dépêche télégraphique de Manille annonce qu'un nouvel incendie vient de détruire 30,000 quintaux de tabac, soit 10,000 balles représentant une valeur de cinq millions.

UN COUP DE THEATRE.—Un soir de la semaine dernière, les élèves de l'Institut Polytechnique de Brooklyn représentaient le *Coriolan* de Shakespeare. Un jeune homme nommé John Reynolds remplissait le rôle de Coriolan, et un autre nommé Healey représentait le meurtrier. Dans la scène du duel, ce dernier, [illegible] [illegible] [illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

CORRESPONDANCE.—Nous trouvons dans le *Times* les deux lettres qui suivent:

Bureau de l'Auditeur, Etat de la Louisiane, Nlle-Orléans, 18 mai 1865.

A l'Hon. Chas. Léaumont, juge de la Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans:

Mon cher monsieur—Je prends la liberté d'appeler votre attention sur la section 1re, page 181, des statuts révisés de l'Etat, qui portent que les juges des Cours de District requerront les avocats de district de procéder par la voie de règle pour faire destituer de leurs fonctions après dix jours d'avis, toute personne occupant un emploi qui aura, à aucune époque, été concessionnaire au détriment de l'Etat.

Son excellence, J. Madison Wells, qui remplit les fonctions de gouverneur de la Louisiane, est devenu concessionnaire envers l'Etat en 1840, pour la somme de $12,680—comme on peut le voir par le rapport de l'Auditeur des comptes publics pour les années suivantes, et comme la preuve en sera fournie le jour où on jugera la "règle." L'article 35 de la Constitution actuelle, comme l'article 28 de la Constitution de 1852 et l'article 30 de la Constitution de 1865, porte: "Aucune personne ayant été collecteur de taxes, soit d'Etat, soit de paroisse, soit de villes, ou qui peut avoir eu charge de fonds publics, ne sera éligible à l'assemblée générale, ou à aucun emploi de profit ou de confiance, dans le gouvernement d'Etat, jusqu'à ce qu'elle ait obtenu une décharge pour le montant des dites collections, et pour tous les fonds publics dont elle pourra avoir été chargée.

J'appelle vivement votre attention immédiate sur cette importante question.

Très respectueusement,

A. P. DOSTIE, auditeur.

Bureau du Juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

A M. A. P. Dostie, auditeur des comptes publics.

Mon cher monsieur: J'ai reçu votre lettre de ce jour. En réponse, je vous référerai simplement à la section 5 de cet acte, page 181, des statuts révisés, qui exclut d'un procédé aussi sommaire le gouverneur et d'autres fonctionnaires d'Etat qui y sont désignés.

En vous remerciant cordialement pour l'anxiété scrupuleuse qui vous a poussé à m'indiquer mon devoir comme juge, et espérant que je n'aurai jamais occasion d'en agir de même avec vous—car ma règle de conduite est de m'occuper de ce qui me regarde.

Je reste respectueusement,

CHAS. LEAUMONT,

Juge de la 5me Cour de District.

Pour copie conforme:

T. WINN HALL, Greffier.

ATTAQUE NOCTURNE.—Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure du matin, le prote de l'*Abeille*, vieillard de soixante et quelques années, a été assailli en s'en retournant chez lui et frappé à la tête d'un coup de bâton. Il suivait la rue du Canal et marchait au milieu de la voie ferrée, lorsqu'à la hauteur de la rue Derbigny, il vit une bande de cinq à six individus qui débouchaient de cette rue et traversaient la rue du Canal. Ne croyant avoir rien à craindre en voyant un si grand nombre de personnes, et à un lieu de la caserne qui est à l'encoignure Claiborne et Canal, il continua tranquillement sa route. Il avait à peine fait un quart d'îlet lorsqu'il lui sembla entendre des pas derrière lui, et au moment où il allait se retourner pour regarder qui le suivait, il entendit le sifflement d'un bâton dans l'air et tomba frappé à la tête d'un coup terrible. Il poussa quelques cris en tombant et les assassins effrayés par l'approche de plusieurs personnes se sauvèrent sans même le fouiller. Après être resté étourdi quelques instants il parvint à se relever et put, avec l'aide d'un monsieur et d'une dame qui passaient, regagner son domicile, situé un peu plus loin.

Les rôdeurs de nuit semblent avoir élu domicile dans ces parages et nous croyons que la police ferait bien d'exercer une plus stricte vigilance dans la partie de la rue du Canal qui est au-delà de la rue Claiborne.

ARRESTATION.—Geo. Washington, homme de couleur a été arrêté sous prévention d'avoir voulu tuer Delia Harris, femme de couleur, d'avoir blessé le caporal Gauge, du 20e d'infanterie de couleur de New-York, et enfin d'avoir déchiré le linge des officiers qui l'ont amené au poste. Les policemen ont eu beaucoup de peine à l'arrêter et quand il est arrivé au poste il était presque nu.

MORT SUBITE.—Une femme de couleur du nom de Caroline est morte subitement, dans la maison No 43 de la rue Tremé, près Bienville. On suppose qu'elle a succombé à une attaque d'apoplexie. Le coroner n'a pas encore pratiqué la levée du cadavre.

THEATRE DE L'OPERA.—La Compagnie Allemande de la Nouvelle-Orléans doit donner ce soir lundi, au théâtre de l'Opéra, un grand concert vocal et instrumental au bénéfice des veuves et orphelins juifs. Le programme comprend deux ouvertures et plusieurs morceaux par l'orchestre, divers morceaux de chant, un drame en trois actes "*Madeleine ou la Belle du faubourg*" et l'*Omnibus*, vaudeville en un acte. M. Rob. Meyer doit diriger l'orchestre et M. S. Moschel les chœurs, qui chanteront l'hymne de la Charité.

MARCHANDISES A BON MARCHE.—On verra dans nos annonces de ce jour que la maison J. Levois et Cie., à l'angle des rues Canal et Bourbon, est décidée à faire une réduction considérable de prix sur tous les articles qu'elle a aujourd'hui en magasin. L'assortiment à vendre était immense, riche et varié, les personnes qui ont des emplettes à faire devront se hâter de visiter le vaste magasin de la maison Levois, attendu qu'elles sont sûres d'y trouver à bon marché tous les articles dont elles peuvent avoir besoin. L'annonce qu'on trouvera plus loin contient un specimen de la réduction de prix qui sera suivie pour toutes les autres marchandises dans la même proportion.

M. Paul Dumagenc dirige maintenant l'ancienne maison L. T. Moreau, No 36 rue St-Charles, en face de l'hôtel. Devant continuer le même genre d'affaires, il se recommande à la clientèle de cette maison, qu'il fera tous ses efforts pour satisfaire. M. Dumagenc recevra par chaque steamer des marchandises d'Europe qu'il vendra au plus bas prix de la place.

GRANDES NOUVEAUTES.—Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce de M. E. Giquel. Elles trouveront dans son beau magasin, rue du Canal No 126, un assortiment tout frais de marchandises qu'il vient de recevoir d'Europe par les derniers steamers. La nomenclature comprend toutes les nouveautés de saison, les toiles et cotonnades de tous genres, les articles de parfumerie parisienne et de fournitures pour dames, ombrelles, etc., le tout à très bon marché ainsi que les dames pourront s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur l'annonce ou mieux encore en allant rendre une visite au magasin de M. Giquel.

FARINE ET PRODUITS DE L'OUEST.—Nous appelons l'attention du commerce sur l'annonce de M. E. B. Falls. Son approvisionnement d'épicerie et de farine est considérable et comprend quelques unes des meilleures marques de farine de ménage ainsi que plusieurs des marques les plus recherchées pour la boulangerie. Il a aussi en vente un grand assortiment de porc et de bacon.

VETEMENTS DE SAISON.—On trouvera chez Wm M. Lewis, 31 et 33, rue du Camp, un bel assortiment de vêtements confectionnés de casimire et d'étoffes de saison, ainsi que d'articles de bonnéterie.

HABILLEMENTS CONFECTIONNES.—La maison Thos. C. Payan, 72 rue du Canal, vend maintenant en détail, à très bon marché, son bel assortiment d'habillements confectionnés et d'articles de lingerie.

Edition d'hier matin.

Nouvelles additionnelles.

PROCES DES CONSPIRATEURS.

Interrogatoire des témoins

Washington, 15 mai—M. Weichman répond aux questions posées par M. Johnson en ce qui concerne Mme Surratt.

Cet interrogatoire n'offrant aucun intérêt et ne pouvant avoir de l'importance que par le développement même des procédures, nous nous bornerons à dire que M. Weichman a déclaré que Mme Surratt s'était promenée en buggy le mardi avant l'assassinat, qu'elle s'arrêta à Surrattsville, qu'elle y parla à M. Lloyd qui était le tenancier de l'hôtel, que sa conversation, que le témoin ne put entendre, dura cinq ou huit minutes seulement et que le jour était sombre et non pluvieux, ce que le témoin ne saurait assurer.

Mary Van Lines est interrogée par le juge Holt. Elle dit qu'elle réside à Washington, où elle tient des chambres garnies. Elle reconnaît parmi les prisonniers Arnold et Laughlin qui occupaient des chambres dans sa maison. Ils étaient venus s'y loger vers le 10 février, mais elle ne peut préciser l'époque avec certitude. J. Wilkes Booth, dit-elle, venait voir souvent ces messieurs. Ils s'en allaient le samedi pour se rendre chez eux à Baltimore. Elle ne sait pas si Booth les accompagnait. Elle ignore si Booth venait seul les voir ou accompagné d'autres.

Il paraissait auxieux de les voir, et quand ils n'étaient pas chez eux il revenait trois ou quatre fois avant leur retour. Quelquefois, il leur faisait dire qu'ils le trouveraient à l'écurie; quelquefois il allait écrire un billet pour eux dans leur chambre. Elle trouve la photographie qu'on lui montre le portrait de Booth. Elle se rappelle la dernière fois qu'il a joué. Laughlin lui avait donné un billet de faveur. Leur intimité entre eux et lui était égale, néanmoins il se trouvait plus fréquemment avec Laughlin. Je n'ai jamais vu qu'une fois un pistolet chez eux. J'ai vu un journalier leur rendre visite. Ce n'était pas ce que vous appelez un gentleman, mais c'était un ouvrier d'apparence respectable. Elle ne reconnaît pas cet ouvrier parmi les prisonniers à la barre. Toutes ces personnes disaient qu'elles s'occupaient du commerce d'huile.

Washington, 15 mai—Les témoins entendus cette après midi, établissent l'intimité qui régnait entre Booth, Arnold et O'Laughlin. M. Cox s'est opposé à la réception de tous ces témoignages par la raison que le simple fait de l'intimité n'était par une preuve de complicité dans la conspiration. Le juge avocat Holt dit que l'intimité avait été pleinement établie à Washington et il se propose simplement d'établir qu'elle existait aussi à Baltimore.

La cour a rejeté l'objection, mais en a ordonné l'enregistrement. Il paraît, d'après le témoignage de David Stanton que le soir de l'illumination, le 13 avril, O'Laughlin fut aperçu re-[illegible]

dant autour de la maison du secrétaire de la guerre, mais comme il n'avait rien à faire là, il reçut ordre de s'éloigner. Le général Grant était chez le secrétaire en ce moment.

La cour a siégé jusqu'à 7 heures. Nombre de témoins ont été entendus sur les événements qui se sont passés au théâtre dans la nuit de l'assassinat.

Procès de Jeff. Davis.

Jeff. Davis arrivera à Washington vers le milieu ou la fin de la semaine. Il sera traduit probablement sans délai devant la commission qui siège actuellement, puisqu'il est impliqué dans le procès dont elle s'occupe.

On ne manquera pas de témoignages positifs provenant de Richmond, attendu que d'habiles limiers de police font une enquête sur les mouvements de Surratt qui se trouvait à Richmond avant l'attentat et qui eut plus d'une entrevue avec Jeff. Davis et Benjamin.

Une dépêche de Washington au *Post* dit que l'impression dominante est que Jeff. Davis sera traduit pour cause de trahison devant la Cour des Etats Unis de ce District, et non devant la cour martiale occupée en ce moment à juger les conspirateurs.

Demande pour commutation de peine.

Une délégation de l'Indiana s'est rendue chez le Président aujourd'hui, pour l'engager à commuer la sentence de mort prononcée contre les conspirateurs Bowles, Milligan et Horsey.

Affaires dans le Trans-Mississipi

Aux renseignements que nous avons donnés sur l'état des choses dans le Trans-Mississipi, nous ajouterons ce qui suit extrait du *Picayune*:

La mission du colonel Sprague, envoyé par le général Grant à Kirby Smith, n'a pas eu de résultat, par suite de l'impossibilité où sont les chefs confédérés de s'entendre.

Le général Smith était disposé à se rendre, mais les généraux qui commandent les troupes du Missouri, Parsons et Shelby, demandent une amnistie personnelle pour eux, ce qu'accordent pas les proclamations présidentielles.

Le colonel Sprague est revenu sur le bateau parlementaire *Hodge*, en compagnie d'un colonel du Missouri qui se rend avec lui à Washington pour conférer à ce sujet avec les autorités. Si les généraux ne sont pas compris dans l'amnistie, ils iront rejoindre Maximilien.

Les généraux Kirby Smith et Buckner ont harangué leurs troupes le 13 en faveur de la continuation de la guerre. Les femmes de ces généraux sont descendues sur le bateau parlementaire, Mme Smith se rend à Lynchburg, Virginie, et Mme Buckner au Kentucky.

Dans les troupes louisianaises il y a beaucoup de soldats qui désertent pour retourner chez eux. Il règne un grand découragement.

On peut acheter du coton à très bon marché pour de l'or. Il y a plusieurs bateaux chargés prêts à descendre la rivière Rouge dès qu'ils en auront la permission. La paroisse des Avoyelles est inondée. On attend un autre bateau parlementaire le 24.

Réception du ministre français à Washington.

DISCOURS DE M. DE MONTHOLON.

Réponse du Président Johnson.

New York, 14 mai—Le marquis de Montholon a été présenté hier au Président par le secrétaire d'Etat, par intérim, et a remis ses lettres de créance comme envoyé et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté l'Empereur des Français. Le marquis a prononcé à cette occasion les paroles suivantes:

"Monsieur le Président—J'ai l'honneur de remettre entre vos mains la lettre de l'Empereur, qui m'accrédite auprès avec le caractère d'envoyé extraordinaire auprès de Votre Excellence. Si je recherche ce qui a pu décider Sa Majesté Impériale à me donner cette marque distinguée de sa confiance, je ne puis l'attribuer qu'au souvenir des liens qui m'attachent déjà à ce pays; et les relations personnelles que j'y ai précédemment contractées pendant un long séjour, et les sympathies, dont je suis fier d'avoir reçu de nombreuses preuves, ont fait croire, sans aucun doute, que je puis, mieux qu'un autre, servir d'interprète aux sentiments dont le gouvernement impérial est animé envers le gouvernement et le peuple des Etats Unis."

"En fait, des traditions glorieuses dont nous maintenons l'importance avec orgueil, ne permettent pas que la France soit jamais indifférente aux destinées de cette république. Les intérêts immenses qui se développent tous les jours plus complètement, resserreront de plus en plus cette noble et ancienne alliance. Je suis heureux d'apporter ici dans cette occasion solennelle l'expression franche et loyale des vœux que l'Empereur, mon auguste souverain, forme pour le rétablissement complet de la paix et de la concorde sur le continent d'Amérique, car la France partage les mêmes sentiments et verra avec satisfaction la consolidation de la prospérité et de la grandeur des Etats Unis. C'est avec un sentiment de profonde sympathie que leurs Majestés Impériales de France partagent avec toute cette nation la douleur dans laquelle le plonge le crime vient de plonger le gouvernement et le peuple des Etats Unis."

Le Président a répondu en ces termes:

"Monsieur le marquis de Montholon:

Je ne puis manquer d'accueillir avec satisfaction comme le représentant diplomatique de la France, une personne qui prétend nous être fortement attachée par des liens résultant de relations de famille, et par une longue résidence officielle dans ce pays, liens aux quels vous faites si gracieusement allusion. L'humilité qui vous lie au chef de votre gouvernement, et qui résulte d'antécédents bien connus, ne peut manquer d'inspirer, peut-être, une confiance universelle à vos observations au sujet de ses vues, alors ou politique en ce qui concerne les Etats-Unis. Le peuple de ce pays, en ce qui est son respect traditionnel qui a été primitivement et profondément enraciné, et a été si cordialement cultivé depuis, qu'il doit continuer à éclairer à moins qu'il ne soit arrêté par des événements extraordinaires, improbables à prévoir. J'ai la confiance que le résultat de votre mission sera de renforcer et de perpétuer la bonne entente entre les deux gouvernements afin qu'une paix parfaite soit réalisée sur le continent américain conformément aux vœux de votre souverain, mentionnés par vous. Je vous remercie cordialement de la sympathie que vous exprimez au nom de leurs majestés impériales pour les événements tragiques qui ont eu lieu récemment dans cette métropole."

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles du Nord

D'UN JOUR PLUS RECENTES

Bâton-Rouge, 20 mai 8 h. m.

Le *W. R. Arthur* a passé ce matin avec des nouvelles du Nord du 16.

Cairo, 16 mai—Voici tout ce qu'il y a d'important dans les dépêches reçues cet après-midi:

New York, 16 mai—Une dépêche de Washington au *Herald* dit que le Président a en projet une proclamation d'amnistie, dont l'adoption ou le rejet sera décidé à la séance de cabinet qui doit avoir lieu aujourd'hui.

La proclamation annoncerait la classe de rebelles qui serait tenue responsable de la trahison et celle qui ne le serait pas.

Le correspondant à Wilmington du *Herald* dit qu'il règne beaucoup d'agitation dans cette ville par suite du bruit que le bélier rebelle *Stonewall* devrait faire une attaque contre la place. Les garnisons des forts Fisher et Caswell ont été renforcées en prévision de l'attaque.

Le premier juge Chase et sa suite, continuant leur tournée dans le Sud, sont arrivés le 8 à Wilmington. M. Chase ira de là à Charleston et visitera d'autres villes du Sud y compris la Nlle Orléans; il reviendra à Washington par la voie du fleuve.

Le correspondant du *Herald* à l'armée écrit ce qui suit:

Le 6me corps, major-général Wright, est toujours à Danville, mais on croit que la plus grande partie reviendra au Nord, dès que l'ordre aura été rétabli dans cette région. Le général Wright a nommé des magistrats pour administrer la justice dans le pays et il fait tous ses efforts pour remplacer la loi martiale par l'autorité civile dans le Sud de la Virginie.

L'invasion de Danville par les nègres de la campagne a été arrêtée par ordre du général Wright et les travaux agricoles ont recommencé. Néanmoins les fermiers manquent de chevaux, de mulets et d'instruments aratoires.

De longs trains lourdement chargés de butin capturé par les armées dans la Caroline du Nord et la Virginie arrivent journellement à City Point. Dans ce butin figurent des marchandises encore emballées, telles qu'elles ont été importées par les coureurs de blocus, ou d'autres prises par les rebelles à Harper's Ferry.

Le 15e corps de l'armée de Sherman a passé par Richmond samedi dernier en route pour Washington. On dit que beaucoup d'officiers et de soldats de l'armée de Sherman désirent se joindre à l'entreprise d'émigration pour le Mexique.

Le général Lee et sa famille vivent à Richmond avec les rations du gouvernement qui leur sont servies régulièrement.

La dépêche au *Times* dit qu'il a été décidé de réduire l'effectif de l'armée à 125,000 ou 150,000 hommes.

Une dépêche à la *Tribune* dit que le département de la guerre s'est fait soumettre un bill présenté au Congrès rebelle par M. Curry, de l'Alabama. Ce bill a été rédigé dans le but de justifier la famine à laquelle ont été soumis les prisonniers de guerre, le meurtre des soldats nègres, l'incendie des villes du Nord et l'assassinat du Président des Etats Unis et de son cabinet.

Une dépêche à la *Tribune* dit que le bruit court que la place de collecteur à New York a été offerte à Preston King.

Springfield, 16 mai—On a lancé d'ici une circulaire adressée aux écoles du dimanche de tous les Etats Unis pour annoncer un mouvement dont l'objet est d'élever au défunt président un monument national. Le comité a choisi le second dimanche de juin pour que le mouvement soit simultané partout.

Portland, 16 mai—La gare du chemin de fer et la remise des locomotives sont en feu et seront probablement détruites.

St Louis, 16 mai—La Galveston News dit que la moisson promet et que la récolte de sucre sera peu abondante.

Les détenteurs de coton demandent une hausse.

New York, 16 mai—L'or a ouvert à 131 3/4 et fermé à 130 3/8, le coton est lourd à 50.

Nouvelles additionnelles

ARRIVEE DE L'ARTHUR.

Le procès des conspirateurs.

Par l'arrivée de l'*Arthur*, nous avons reçu des journaux de l'Ouest du 16 et de Cairo du 16 au soir:

Washington, 15 mai—La Cour a rejeté l'exception d'incompétence proposée par [illegible] Arnold et sa demande pour [illegible] ment.

Voici l'accusation portée contre [illegible]

Pour avoir, entre le 6 mars et le 15 avril 1865, conspiré avec John H. Surratt, John Wilkes Booth, Jefferson Davis, George N. Sanders, Beverly Tucker, Jacob Thompson, Wm. C. Cleary, Clement C. Clay, George Harper, George Young, et autres [illegible]

assassiner Abraham Lincoln, président des Etats Unis, Andrew Johnson, vice-président, Wm H. Seward, secrétaire d'Etat, et U. S. Grant, lieutenant général.

New York, 15 mai—La dépêche spéciale de Nashville au *Times* dit que Joe Brown, l'ex-gouverneur rebelle de la Géorgie a été amené prisonnier et envoyé à Louisville.

Jeff Davis est gardé par une forte escorte et arrivera jeudi.

La *Tribune*, parlant de la capture de Jeff Davis, espère qu'il sera jugé pour complicité dans le meurtre du Président.

Le *Times*, le *World*, le *Post* et l'*Advertiser* pensent qu'il sera jugé pour trahison et espèrent qu'il sera jugé devant une cour civile.

FEUILLETON.

LES JALOUX.

LE GENERAL CHARDIN.

PAR A. DE GONDRECOURT.

XXX—Suite.

La nourrice fit une pause, et dit.

—Vous avez eu tort de ne pas vous en rapporter à ma vigilance pour surveiller le tuteur. Pourquoi êtes-vous allée, hier, au devant de cette homme? Cette démarche pouvait vous compromettre, les Bernard ont l'œil sur vous. A quoi bon, puisque vous vouliez jouer au plus fin avec leur méchanceté, à quoi bon leur donner la preuve que vous tenez à M. Landry plus que vous ne l'avouez.

—J'ai eu tort sans doute, répondit Mariette en rougissant, mais tu devrais tenir compte des combats que mon cœur livre à ma prudence. La conduite de M. Landry m'a fait perdre patience. Je désirais qu'il n'en sût rien, et son silence m'écrase, j'avais pris en pitié les bruits du village, ce silence m'a ébranlé un tel... Je suis plus qu'indignée, nourrice, je suis malheureuse...

—A quoi vous sert donc d'avoir de l'esprit et de l'instruction, si vous ne devinez pas que nous sommes victimes de quelque machination des Bernard. Moi, qui ne sais pas lire, je juge les choses avec mon gros bon sens, avec ma conscience, et je mettrais ma tête au feu pour affirmer que, si nous ne recevons pas de lettre, c'est que nous sommes les jouets de quelque ruse, de quelque complot de nos ennemis.

—Dieu t'entende!

—Voilà deux fois que vous me dites cela et dans deux sens contraires. Quand je vous ai parlé d'être oubliée par votre fiancé, si vous lui montrez de l'indifférence, vous vous êtes écrié: "Dieu t'entende et t'exauce;" Aujourd'hui que je me fais caution de ce brave jeune homme, vous me répétez: Dieu t'entende! Il me semble qu'il faudrait commencer par vous entendre avec vous-même. Mais c'est égal, allez! je comprends tout ça. L'amour se nourrit de contradictions, et je suis de vous l'ancerticoque ce que vous aimez votre fiancé, que vous l'aimerez malgré vent et marée, et que votre vie ici ne sera jamais, comme vous le disiez tout à l'heure, qu'un long martyre. Pourquoi avez vous dit cela?

—Mon projet était de quitter Ronillac. C'est pour faire aboutir ce projet que j'ai jusqu'à présent lutté d'adresse avec Bernard. En fuyant, je lui échappe, et ce qu'il a volé à Perron lui devient inutile. Je comptais décider mon père et déserter le pays, mais j'ai vu par mes yeux que ce sacrifice lui est impossible. Je suis donc résignée... je resterai, j'attendrai, me fiant à la grâce de Dieu pour être secourue!

—Votre père a trois fois raison de ne pas céder à votre désir. Ça serait gentil, de tourner le dos tout à la fois, aux amis et aux ennemis. Est-ce que la Providence abandonne jamais l'innocence et la justice? Restez, détestez les Bernard, aimez mon protégé Landry, fiez-vous à mes pressentiments et vous verrez que tout ira pour le mieux.

Cette conversation dura longtemps encore, mais comme elle ne nous apprendrait rien que nous ne sachions ou devinions, nous laisserons compagnie à Mariette et à Cazille pour faire, grâce au privilège des romanciers, et sur l'aile rapide de la fantaisie, le voyage de Ronillac à Paris où nous saurons, sans tarder, pourquoi Landry n'avait pas écrit aux Parmentier.

Tout d'abord, disons-le vite, le fiancé de Mariette avait fait, selon la coutume chère aux amoureux, non pas une lettre, mais dix lettres bien plus à l'adresse de Mariette qu'à celle du docteur. Aucune de ces messagères d'amour n'était partie; elles dormaient toutes au fond d'un tiroir, de ce mauvais sommeil des impatients et des fiévreux. Pourquoi? Voici:

On se souvient que, le lendemain du départ de Landry pour son long voyage, Jules Bernard avait écrit à un étudiant en médecine nommé Blanchon, demeurant rue de l'Observance. On se rappelle que Bernard avait déguisé son écriture pour mettre l'adresse de cette lettre, qu'il avait jetée à la boîte en se cachant des curieux. Suivons cette missive; faisons mieux, arrivons avant elle à destination.

Oscar Blanchon est un homme de vingt six ans, brave de cœur, prompt d'intelligence, mais paresseux à outrance, et recommençant, pour la sixième fois, sa seconde année d'étudiant. Il faisait partie de cette pléiade de politiques barbus, fourrés dans les émeutes du temps, et dans l'ardente controverse littéraire qui répartissait les classiques des romantiques; il était battu sous la colonnade du Louvre après s'être battu aux représentations d'*Ernani*; il portait le gilet à revers, le chapeau conique, le visage noueux, dansait à la Chaumière, faisait des bouts d'article au journal la *Tribune*, se ponctuait, à sa thèse que comme à ses dettes, dont il avait l'art de reculer les échéances.

Plein de gaieté, de rondeur et de verve, Oscar Blanchon jouissait, parmi les étudiants d'une réputation d'excellent camarade, d'ami parfait et d'homme à bons conseils. Il n'y avait pas matière délicate qui ne fut soumise à son examen, pas de querelles où il n'intervint, il était point d'honneur et juge de paix. Ses décisions faisaient loi, tant on respectait en lui le courage joint à la prudence et à la loyauté.

Oscar Blanchon avait particulièrement connu Jules Bernard et Victor Landry pendant que l'on faisait brillamment son droit, et que l'autre chômait aux degrés inférieurs de l'Ecole de médecine. Doué d'astuce et ne pour tromper son monde, Bernard avait, par ses faveurs vigoureuses, s'était fait donner par le bizarrerie des hypocrites de l'horizon élevé, et l'avait pris sous sa protection spéciale, par cela même qu'il estimait en lui l'application au travail dont il ne se sentait pas capable.

Bernard avait cultivé cette affection qui lui donnait un certain relief. Essentiellement jaloux, il avait brigué l'adoption d'un camarade que chacun recherchait, et il s'était fait valoir de sa parton dont il était, en quelque sorte, devenu le client.

Blanchon avait aussi beaucoup de sympathie pour Landry qui lui ressemblait sous bien des rapports, et il s'était affectueusement attaché.

Un beau matin, le portier d'Oscar Blanchon lui remit une lettre assez lourde, dont la suscription était d'une écriture inconnue. L'étudiant ne fut pas surpris de trouver deux lettres sous la même enveloppe. L'une portait le nom de Jules Bernard, l'autre à l'adresse de Victor Landry, et quelle adresse!

"Tout d'abord une écriture de cuisinière, puis nulle indication de rue et de numéro. Blanchon se plongea dans une fatigue ennuyeuse, mais un pieds sur sa cheminée et lut la prose de Bernard pour savoir ce qui en était. Voici ce qu'écrivait Bernard.

"Cher vieil ami, j'ai recours à toi du fond de la Gascogne pour un service sérieux et important qui, peut-être, te rendra à deux familles. Connaissant ton excellent cœur et la noblesse de ton caractère, je n'hésite pas à t'implorer, car je suis sûr de toi.

"Landry, mon bien-aimé cousin, mon frère à tant de titres, est sur le point de faire la plus des sottises, au grand désespoir des siens. Il est lamentablement épris de la fougeuse passion pour une jeune fille de notre pays, qui n'a pour fortune que de grands yeux noirs et fièvreux, de ce de mauvais fait, sa tête, et d'une œuvre cérébrale, est devenue folle.

"Landry possède soixante mille francs, ce qui est médiocre pour un homme seul, ce qui est misérable en ménage. Il a un oncle bon cousin, le général comte Chardin dont je t'ai souvent parlé, un gros millionnaire revenu tout exprès d'Amérique pour enrichir sa pauvre famille. Le général a pour Landry une très tendre et généreuse affection, et nous savons tous ici qu'il lui destine une bonne partie de sa fortune, mais à condition qu'il ne se mariera pas contre son gré. Or, la demoiselle recherchée par l'imprudent Landry est folle, je te le répète, véritablement folle, et le général, vient de nous déclarer, en conseil de famille, qu'il déshériterait net son neveu s'il persistait à contracter l'alliance en question.

"Imagines-tu le désespoir qui attend prochainement mon cousin, lorsque, marié, père de plusieurs enfants, il se verra privé d'un héritage dont il aurait tant besoin, ne fut ce que pour faire soigner sa femme aux petites maisons. Le désintéressement dont cette lettre fait preuve—car je gagnerais gros à la colère du général—témoigne éloquemment de ma tendresse pour l'infortuné qui court, les yeux bandés, à sa perte. Il faut absolument que nous le tirions, malgré lui, de ce mauvais pas. J'ai, pour mon compte, tenté ce qu'il était humainement possible de faire.

"Je me suis dévoué, je me suis exposé à la haine méprisante de Landry. Tout cela sans succès. Ecoute bien: Mlle Parmentier, fille d'un très pauvre médecin de Ronillac, ou jamais médecin ne fera fortune, a failli mourir, tout dernièrement, d'une fièvre typhoïde qui a complètement détraqué son cerveau. Elle fait extravagances sur extravagances, à ce point, qu'elle a exigé de son père l'acquisition d'une métairie que, moi-même, je venais d'acheter dans notre commune.

"Voulant donner à Landry la preuve matérielle de la dangereuse folie de sa belle, j'ai demandé cent mille francs de ce maigre domaine qui en vaut tout au plus vingt mille. La demoiselle a persisté; elle est tombée en syncope, a frappé du pied le plancher, de la tête les murailles, a repris la fièvre et le chemin du tombeau. Son père hébété par cette catastrophe, demandait partout de l'argent. Nul n'avait la sottise de lui en donner. Il avait quarante mille francs, il en fallait cent mille, et des amis de dire à Landry qu'il serait plus fou que la folle s'il ne se tenait pas pour averti par cet acte de flagrante aberration.

"Le croiras-tu? Landry a fourni les soixante mille francs qui manquaient. Il s'est ruiné par amour, et le voilà à Paris dans une fabrique ou il a juré de travailler comme un nègre pour refaire son patrimoine. Et il veut toujours épouser sa folle! Bien entendu qu'il m'a traité du haut en bas. Mon dévouement à ses intérêts, à notre amitié autrefois fraternelle, n'est que cupide spéculation. L'infortuné! il ne se doute pas que je tiens en réserve ces soixante mille francs, et que, de toute façon, qu'il épouse ou non, je lui rendrai cet argent dont je n'ai que faire. Mais le général est furieux, et je m'en ressens, car je ne m'ouvre qu'à toi, sur mes stratagèmes, sur la pureté de mes intentions.

"Cher ami, cher Oscar, sauve Landry, je t'en conjure, car je t'apprue plus qu'en toi, et [illegible]

"Le docteur a remarqué que si les contradictions directes exaspèrent le cerveau de sa fille, il n'en est pas ainsi des objections que la malade se crée à elle-même. Au contraire, elle aime à discuter avec sa faible raison, pourvu qu'on la laisse libre de choisir le texte de ses controverses, et il est à parier que si elle soupçonnait Landry de la négliger ou de la vouloir oublier, elle lui vouerait autant de froide aversion qu'elle a pour lui, en ce moment, de chaleureuse adoration. Quel bonheur pour nous tous, et aussi pour cette pauvre insensée, cher bon ami, et sans lutte, sans fatigue, tout naturellement Mlle Parmentier pouvait passer du culte de l'amour à l'indifférence.

"Quel service tu nous aurais rendu, 'A, à tous; oui, à tous! Le docteur connaît et bien sa fille qu'il me disait hier encore "S. Mariette ne recevait pas de lettres de M. Landry elle s'en indignerait d'abord, puis le mépriserait et la haïrait, tant la passion chez elle par bonds égarés dans ce pauvre cerveau. Une fois la défiance ancrée chez elle, la haine suivra, et M. Landry, aurait-il l'éloquence d'Abélard pour se justifier, il y perdrait son latin. Il y a plus, ce choc inattendu ne donnerait le temps reçu de guérir, avec le temps, mon intéressante malade."

"Un discours fut pour moi tout un trait de lumière. J'ai sur le champ, d'accord avec le docteur Parmentier, ourdi l'innocent complot dont la lettre ci incluse te donnera la clef. Cette lettre est écrite par une brave femme nommée Cazille, nourrice de Mlle Mariette, et dans sa servante de M. Parmentier. Le docteur a dicté tout ce que raconte la nourrice.

"Déchiffre, si tu peux, l'orthographe impossible de la bonne Cazille, et va, sans perdre une minute, porter la lettre à Landry, rue du Traversière chez MM. Bazin et Cie, rue Bergère, 30.

"Aide-le besoin de le dire que tu ne vas pour n'avoir rien reçu de moi, mais quelques lignes de ladite Cazille pour te mettre au fait du service qu'elle réclame de toi. Garde-toi bien, surtout, de laisser deviner que tu es instruit du déplorable état de santé de Mlle Parmentier. Landry te santerait aux yeux et tu lui dirais que sa belle est folle. Il ne la croit folle que de toi..... O Cupidon! Il te dira que je suis un misérable, un infâme. Laisse dire, j'ai bon dos, car j'ai bon cœur.

"Adieu, tendre ami, adieu mon brave et bon Oscar. Je t'embrasse, comme Henri IV Crillon, à tort et à travers.

"JULES BERNARD."

"P. S. J'ai dû dégoiser un matin pour écrire ton adresse; et je vais me cacher pour jeter cette lettre à la poste, car mademoiselle Parmentier interroge le portefeuille de notre facteur, fait surveiller la boîte, et pourrait bien, si elle reconnaissait mon écriture, se douter de quelque chose."

A continuer.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 22 mai 1865.

Arrivé depuis samedi, 154 bœufs, 10 cochons, 7 vaches à lait et 14 veaux. Restants, 80 bœufs, 30 cochons, 10 vaches à lait et 60 veaux. A vendre, 234 bœufs, 120 [illegible]

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net	[illegible]
Bœufs de l'Ouest, 2me qualité, par liv. net	[illegible]
Bœufs de l'Ouest, 3me qualité, par liv. net	[illegible]
Bœufs de Texas, 1re qualité, par tête	[illegible]
Bœufs de Texas, 2me qualité, par tête	[illegible]
Bœufs de Texas, 3me qualité, par tête	[illegible]
Cochons, par liv. net	[illegible]
Moutons, par tête, en lots	[illegible]
Vaches à lait, par tête	[illegible]
Veaux 1re qualité par tête	[illegible]
Veaux de lait	[illegible]

Marié, dans la paroisse St-Jean-Baptiste, le 4 mai 1865, par l'Honorable A. Ochre, juge de paix, M. ADOLPHE BOUDOUSQUIE à Mlle AMELIA CAMBRE, tous deux de la dite paroisse.

Un service funèbre sera célébré mercredi prochain, 24 du courant, à 7½ heures du matin, à l'église Ste Anne, rue St. Philippe, pour le repos de l'âme de feue Mme A. JUNG. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister, sans autre invitation. 22mai—3

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à la Cathédrale St-Louis, le mercredi 24 mai, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de dame SEBASTIEN BRULARD. Les amis des familles Brulard, Rollier et Huard sont priés d'y assister. 22mai—3

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église Ste-Anne, le lundi, 22 mai, à sept heures du matin, pour le repos de l'âme de feu dame ETIENNE COURCELLE. Les amis et connaissances des familles Courcelle, Doriville, J. M. Wagner et A. Thielle, sont priés d'y assister.

ATTENTION.

MM. McCerren & Landry vendent des meubles ce matin à 11 heures, dans leur salle d'encan, au Marché Hall—Voir l'annonce.

Les MM. Montgomery, encanteurs vendront, lundi, 22 courant, à 11 heures, à la résidence No 14 de la rue Baronne, de beaux meubles, nécessaires de la verrerie, de la porcelaine, de la faïence, de la fonte, des glaces façonnées, des tapis, etc. Voir l'annonce.

On achète AU PLUS HAUT PRIX L'OR, L'ARGENT, ET Tous les Billets QUI NE PASSENT PLUS, ET LES BILLETS DECHIRES,

15 RUE ST. CHARLES 15

vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à 8 heures du soir.

Monsieur Paul Dumagenc

Ayant pris la suite de la maison LOUIS THEODORE MOREAU, No 36, rue St. Charles, en face de l'Hôtel, a l'honneur de faire savoir à ses amis et au public en général qu'il continuera le même genre d'affaires. Il espère que sa clientèle voudra bien lui continuer son bienveillant patronage, et il fera tous ses efforts pour satisfaire tout le monde.

Les salons de coiffure pour Messieurs ayant été complètement remis à neuf, sont attenant au magasin d'articles de fantaisie.

Recevant d'Europe par chaque steamer un assortiment de jolies marchandises fraîches, le public se trouvera à même de pouvoir s'approvisionner de toutes les demandes qui lui seront faites et au plus bas prix du cours de la place.

J. LEVOIS & Cie.

GRENADINE et MOZAMBIQUE

à 25 cents la yarde,

ET

TOUTES LES

MARCHANDISES EN MAGASIN,

DANS

la même PROPORTION.

J. LEVOIS & Cie,

21mai—6 Canal, coin Bourbon.

Au Public.

UNE indisposition subite de M. Duclos père m'ayant forcé de renvoyer ma représentation à jeudi prochain, 18 du courant, je prie les personnes qui ont bien voulu m'honorer de leur patronage, de vouloir bien agréer mes regrets, et les prévenir que les billets et coupons seront valables ce jour là.

Je profite de cette occasion pour informer tout le monde que m'appelant JULES GIRARD, je n'ai rien de commun avec certain artiste lyrique du nom de Gérard et que je ne me suis jamais caché sous un pseudonyme.

J. GIRARD, Artiste dramatique.

CONFISERIE DE L'OPERA,

Rue Toulouse et Bourbon,

J. HIMBERT.

Spécialité de pâtisserie, de confiserie, de glaces et de sorbets.

JULES HIMBERT annonce à sa clientèle et au public qu'il fera l'ouverture de son salon DIMANCHE, le 14 courant.

On y trouvera un choix très varié de

GLACES

Au chocolat, A la vanille, A la fraise, A l'ananas, Macédoine de fruits, BISCUITS et SORBETS de toutes sortes.

Le public y trouvera tout ce qu'on salon de ce genre peut offrir d'agréable.

Comme toujours, et depuis l'ouverture de cette maison, il y aura un choix de PATISSERIE fine et variée; bonbons importés, et tout ce qui concerne le dessert.

Commandes en ville:—Soupers, Dîners, Baptêmes et Mariages.

GLACES........... 15 sous.
SODA................ 5 sous.
BISCUITS Glacés.. 25 sous.

11 mai—1m

Le Dr A. CAPDEVIELLE

DONNE des consultations de neuf à dix heures du matin, à l'Hôpital de la rue du Cirque, et de deux à trois heures de l'après-midi à sa résidence, rue Chartres, No 198. 9mai—1m

LE Dr. JULES A. MATHIEU,

HOMŒOPATHISTE,

REPRENANT avec activité l'exercice de la Médecine, informe ses clients et le public, qu'il a établi son DOMICILE ainsi que son CABINET DE CONSULTATION au

No. 319 rue des Remparts, près l'Esplanade.

Heures de consultation, de 8 à 9 A.M., et de 2 à 4 heures de l'après midi. 5mai—1m

MAISON A LOUER.—Une jolie maison à louer, située à l'encoignure Derbigny et St-Anne. S'adresser à L. B. POTHIER, 83, rue Vieille Levée. 11 mai

Avis au public et aux contribuables

LE soussigné, employé depuis nombre d'années dans les bureaux d'assessement, prévient les contribuables qu'il se charge du règlement des taxes d'Etat et de ville, ainsi que de l'obtention des licences. Il se charge également de faire rectifier les assessements et de faire remettre à qui de droit le montant de toutes taxes payées par erreur. S'adresser au bureau de l'assesseur de l'Etat No 37 rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, de 10 heures à midi.

JOHN T. DUFOUR.

Une excellente affaire.

A vendre pour cause de départ urgent

UN RESTAURANT ET MAISON MEUBLEE.

CET établissement, situé au centre de la ville et des affaires, est parfaitement installé et achalandé et est susceptible de devenir ce qu'il y a de mieux dans ce genre. Il contient 17 chambres meublées, 2 magasins, outre le local du restaurant et ses dépendances.

Le bail est long et rapporte plus de quatre fois le prix du bail. On fera les conditions les plus avantageuses à un bon acquéreur.

Pour toutes informations, s'adresser à M. FAVRE, successeur Chartres et Bienville.

New York, 1er mai 1865.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison JANSSEN, SCHMIDT & RUPERTI, pour les affaires de commission en général dans cette ville, et en liquidation de la maison JANSSEN, SCHMIDT & Co. Ils continueront la maison WILLIAMS, RUPERTI & CO. L'ouverture aura lieu [illegible]

GERH. JANSSEN, H. ALEX RUPERTI, W. T. WILLIAMS, LEOPOLD SCHMIDT.

Bernard Turpin,

ENCANTEUR ET NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE, No 97, rue de la Vieille Levée

A VENDRE

CHEVAUX, DEUX CHARRETTES [illegible] M. REDON, rue Rousseau, entre Jackson et Philippe.

Sucre.

25 BARILS SUCRE jaune et blanc, clarifié. HUILE DE CHARBON—2,000 gallons "Devoe's Brilliant Oil." CIGARES—3 millions cigares importés de la Havane. A vendre à bon marché, par H. VAUTRE, No 30, rue de Chartres.

Demande de domestique.

ON demande une jeune domestique française pour prendre soin d'un enfant. S'adresser chez M. GIL TROUILLY, coin Bienville et Chartres.

Champagne Chs Farre.

300 paniers vin de Sillery, Cabinet et Impérial, grandes et demi bouteilles, à vendre par J. J. HERR, 113 rue Commune.

DEMANDE DE COMMIS PHARMACIEN.

Un bon commis pharmacien, parlant le français et l'anglais, trouvera une place en s'adressant à la pharmacie Nos 13 et 15 de la rue Royale.

Restaurant Français.

72—RUE DE CHARTRES—72

Tenu par M. Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis.

CHAMBRES GARNIES—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême, &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.

Changement de local.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il a transporté le RESTAURANT DE VICTOR, au No 165, rue du CANAL, entre DAUPHINE et BOURBON.

Il espère que le patronage qui lui est accordé depuis 27 ans sera continué comme par le passé.

JULES MARTIN.

HOTEL RICHELIEU,

[Bagdad, Mexique.]

JULES MARTIN, propriétaire du Restaurant Victor à la Nouvelle Orléans, a l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général qu'il vient d'acheter à Bagdad (Mexique), le restaurant hôtel dirigé autrefois par M. Ferrauti et connu sous le nom d'Hôtel Richelieu.

Il espère que la bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis 27 ans à la Nouvelle Orléans lui sera continué dans son nouvel établissement.

Un service attentif, une bonne cuisine, une cave bien pourvue et des chambres confortables sont un sûr garant du bien-être que trouveront les voyageurs.

Dyspepsie, Aigreurs, &c, &c.

GUERISON RADICALE.

ELIXIR ANTI-DYSPEPTIQUE,

DU Dr J. ELGALENA.

La DYSPEPSIE est une maladie affreuse qu'on voit particulièrement les populations de ce continent [illegible] les AIGREURS, les MIGRAINES, l'IMPUISSANCE, la STERILITE, les DOULEURS D'ESTOMAC, l'IMPURETE DE L'HALEINE, la CONSTIPATION, &c., &c. Tous les remèdes employés jusqu'à présent n'ont pas réussi [illegible]

L'ELIXIR du Dr ELGALENA qui, depuis 30 ans, [illegible] dans les maladies qu'engendre la DYSPEPSIE.

Voir l'INSTRUCTION qui accompagne chaque bouteille.

Chaque bouteille porte le cachet particulier de l'inventeur.

A vendre chez ED. GUILLOT, 129 rue Royale, A. SCHWAB, 129 et 133 rue de Chartres, ancien local de Wright.

NOUVEAUX MEDICAMENTS

INJECTION ET LIQUEUR.

Pour la guérison rapide et infaillible de la gonorrhée et les écoulements de toute nature, quelqu'ancien qu'ils soient.

EAU ET SIROP DEPURATIF

pour la guérison des dartres, boutons, ulcères, etc., funeste conséquence des maladies secrètes.

Liqueur anti-rhumatismale,

A vendre par R. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St. Pierre.

Reçu à New York, par les steamers Washington et Lafayette, du Havre, et, en débarquant du steamship Evening Star, une fourniture de SPECIALITES FRANÇAISES ET PRODUITS PHARMACEUTIQUES, que le soussigné vendra aux pharmaciens et au public aux prix justes.

Cet aussi un assortiment [illegible] ELIXIR ANTIDYSPEPTIQUE, de Goudault. BISCUITS DEPURATIFS, du Dr. Olivier. SIROP DE RAIFORT IODE, de Dorvault et de Lamouroux. CAPSULES MOTHES, Raquin et Mathey Caylus. GRANULES de DIGITALINE et d'ATROPINE, FER de QUEVENNE, PAPIER FAYARD, ANTIGOUTTEUX GENEVOIX, [illegible]

Grandes Nouveautés! VENANT D'ETRE REÇUES.

E. GIQUEL

126 ....RUE DU CANAL.... 126

Vient de recevoir d'Europe par les steamers Australasian et City of London, voie de New York, par le steamer Golding Star, un assortiment complet d'articles nouveautés qu'il offre en vente à très bas prix:

ALICIENNES pour corsages
JACONAS et ORGANDIS imprimés de [illegible]
BATISTE imprimée à [illegible]
CREPE DE L'INDE [illegible]
MOZAMBIQUES [illegible]
BAREGES grenadines [illegible]
TOILES imprimées pour vêtements d'enfants
PERCALE do do [illegible]
GAZE Chambery et bavanais
ORGANDIS et JACONAS deuil et demi deuil
ETAMINE, ALLEPINE, TAMISE, et ALPACCA
BAREGES grenadines et de laine,
CHALES dentelle et grenadine
PELERINES dentelle et [illegible]
TOILES à drap et à taie d'oreiller
COUTIL et OSNA [illegible]
TOILES à chemise de [illegible]
RUBANS et RUBANS à [illegible]
BROSSES en tous genres
EAUX DENTRIFICES des Drs Pierre et Roux
POUDRE do do do do
PARFUMERIE, riche assortiment
HUILE PHILOCOME Société Hygiénique
OMBRELLES En tous les, de toutes couleurs à $7 50.
MOUCHOIRS batiste fil de $1 25 à $10 la douzaine

De New-York

INDIENNES toutes fabriques de 25 à 25 cents.
COTON blanc et écru 14 do de 25 à 45 cents.
COTONNADES, BOBINET et DENIMS
BRIN fil blanc et écru de 15 à 30 cts
GINGA coton, COUTIL à matelas, &c., &c.

Le tout à très bon marché.

E GIQUEL,

21mai—6t 126 rue du Canal

HABILLEMENTS.

BATISSE TULANE,

Nlle-Orléans, 21 mai.

Habillements en *casimir* de fantaisie,

Do en *toile écrue*,

Do en *drap* noir,

Et *lingerie*, à vendre, à bon marché, par

Wm L. LEWIS,

Rue du Camp, Nos 31 et 33

21mai—

Vêtements et Lingerie

A UNE GRANDE REDUCTION

THOS. C. PAYAN,

RUE DU CANAL, No 72,

VEND en ce moment tout son stock de VETEMENTS DE MODE AU DETAIL à très bas prix. Les acheteurs sont invités à venir en juger eux-mêmes. 21mai—1m

PROCLAMATION

D'un jour d'humiliation et de prière

POUR LA

MORT D'ABRAHAM LINCOLN, Président des Etats-Unis.

Etat de la Louisiane, Département Exécutif.

Nlle Orléans, 20 mai 1865.

Attendu que dans les desseins impénétrables du Tout Puissant, Abraham Lincoln, Président des Etats Unis, est tombé sous les coups d'un assassin—acte qui a été justement signalé comme le crime le plus hideux, et que le peuple américain et le monde civilisé ont solennellement reprouvé; et

Attendu que, cette calamité, quelque grande qu'elle soit, est remplie de leçons de sagesse pour le peuple américain; et

Attendu qu'Andrew Johnson, Président des Etats-Unis, a désigné le PREMIER JOUR DE JUIN A. D. 1865 comme un jour d'humiliation et de prières pour la grande perte faite par la nation—

Je désigne le même jour dans le même but solennel et recommande à mes concitoyens de toutes les parties de l'Etat où le drapeau de notre pays est respecté, de fermer leurs établissements, de se réunir dans leurs églises, d'assister au service divin en mémoire du bon et vertueux citoyen, du grand homme, qui nous a été enlevé si subitement; de demander au Tout Puissant qu'un tel événement nous rende plus purs et plus sages.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et fait apposer le sceau de l'Etat, en l'an de N. S. A. D. 1865, et dans le quatre vingt dix neuvième année de l'indépendance des Etats-Unis.

LOUIS GASTINEL, Lieutenant-Gouverneur et faisant fonctions de Gouverneur.

Par le Gouverneur: S. WROTNOWSKI, Secrétaire d'Etat.

21 mai au 1er j.

AVIS SPECIAL.

LES soussignés ont, depuis le 14 du courant, cédé à M. A. GEIGER un tiers de leurs affaires. GIRARD & COUTEUX. 21mai—1

Société Alsacienne et Lorraine de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

TOUS les membres ayant fait partie de cette Société sont priés de se réunir LUNDI, 22 mai, à 7 heures du soir, chez M. SENENTZ, rue d'Orléans, No 35, dans le but de se [illegible]

L. GRUBLE, ex-vice président.

Farine Farine Farine.

200 Bar. farine de choix St Luke Mills, pr familles
250 do do do Peter Mais XXX
100 barils farine de choix St Nicholas Mills
100 do do do Columbia Star Mills
100 do do do P. Morris Old Mills
250 do do do Rockport Mills
150 do do de la Sa différentes marques
250 do farine pour boulangers

En débarquement en magasin et à vendre par E. B. FALLS, rue Poydras, Nos 73 et 75

500 Bar. Porc. Porc.

100 barils porc mess
100 do do prime
100 do do [illegible]
50 tierçons saindoux
[illegible]

En magasin et à vendre par E. B. FALLS, rue Poydras, Nos 73 et 75

Jambons, Jambons.

31 tierçons jambons de choix, passés au sucre, en magasin et à vendre par E. S. KEEP, Nos 77 et 79, rue Poydras.

EPICERIE A VENDRE.

GROCERIES A vendre à l'amiable, pour cause de départ, une EPICERIE bien achalandée, située au coin des rues St Antoine et Moralès, Troisième District. Pour les conditions, s'adresser à M. ELLIOT, Passage de la Bourse, No 56, près Bienville.

REDUCTION DE PRIX.

MM. DESHONS & BONNECAZE,

CONFISEURS,

encoignure Royale et St-Pierre,

ANNONCENT tout leur stock à prix réduits—
Crèmes et sorbets........................ 15 cents.
Bonbons fins et fruits cristallisés.... 75 la liv.
Soda servi à la barre..................... 5
Sirops au jus de fruit...................... 5
do naturel................................ 10
Le tout garanti frais et de qualité.

COUTURE! COUTURE! COUTURE!

On demande 25 COUTURIERES en habillements. S'adresser au No 81 de la rue de Chartres, entre Bienville et Conti.

AU PUBLIC.

J'annonce respectueusement au public que j'ai cessé mes engagements pour conduire la publication de mon DIRECTORY de ville. Le dernier numéro a été publié en 1861, et le prochain paraîtra le 1er juillet 1865 pour cette année. Je parcourrai, en ce but, dans toutes les quartiers de la ville et je ne négligerai rien pour rendre le Directory aussi complet que celui de 1861. Je réfère les nouveaux résidents à ce dernier numéro. On me trouvera à mon bureau, Commercial Place, No 5.

CHAS GARDNER

LE Dr. RODRIGUEZ

De la Faculté de la Havane,

Arrivé dernièrement de Londres, de Paris et quelques-unes des autres principales villes de l'Europe, offre respectueusement ses services au public de cette ville particulièrement pour le traitement de la gravelle, des calculs de la vessie, de l'inflammation chronique des reins, de la goutte, des rhumatismes chroniques, etc. Les guérisons sont promptes et radicales [illegible]

Cabinet de consultation—Rue Conti, No 73, entre les rues Royale et Bourbon. Heures de consultation, de midi à trois heures de l'après-midi.

TABAC A CHIQUER, TABAC A FUMER ET CIGARES

EN grandes quantités et en grandes variétés, constamment en magasin. Nous avons en fait pour la taille, de TABAC A CHIQUER, de qualité de choix. Nous laissons nous-mêmes les CIGARES qui ne sont pas inférieurs sous le rapport du goût et de la qualité que nous vendons à des conditions aussi avantageuses que partout ailleurs.

MAYER Frères, RUE TCHOUPITOULAS, No 51, entre Natchez et Poydras.

T. J. & W. H. COOLEY

AVOCATS,

Rue St.-Charles No 26 au Premier, chambre No 4.

PHOTOGRAPHIE

Seulement $3 la douzaine.

AYANT acheté la galerie de Photographie du No 78 DE LA RUE DU CAMP, nous avons l'honneur d'annoncer au public que nous sommes prêts à lui fournir toutes espèces de Photographies.

Ambrotypes, ferrotypes, dito, sur ivoire, de la plus grande finesse, tirés dans le plus bref délai.

Nous exécutons toutes sortes de Photographies à la satisfaction de notre clientèle et à aussi bas prix que possible.

JOSEPH LANGWITH, JOHN WEISE

ECOLE

Française, Anglaise et Espagnole.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SUPERIEUR.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

CLASSES DU SOIR

240, 242, 244, Rue des Remparts,

A VENDRE

UNE DISTILLERIE ayant tous les perfectionnements modernes, un alambic en cuivre de 700 gallons, une belle machine à vapeur, pompes, 12 citernes de 900 à 1000 gallons chacune, elle serait employée avec avantage, au Mexique ou à Cuba, pour la fabrication du rhum. On peut avoir le bail du local à bas prix. C'est un bel établissement pour une fabrique quelconque, car on y trouverait une vaste résidence, une cour, des dépendances, des écuries et une abondance d'eau. [illegible]

SPECTACLES

ACADEMIE DE MUSIQUE.

RUE ST CHARLES.

LUNDI SOIR, 22 MAI

POSITIVEMENT

La dernière semaine

Les Frères HANLON

donneront, dans les représentations de leur engagement, une série des exercices gymnastiques les plus étonnants qu'on ait encore vus.

La Compagnie des Variétés de l'Académie donnera un nouveau programme tous les soirs.

Assurez-vous des sièges de bonne heure

Le bureau est ouvert de 9 heures du matin à 4 heures de l'après midi.

Concerts d'été.

AYANT réussi à engager deux des meilleurs artistes de cette ville, M. PH. GREULICH, pianiste, et M. A. BONNIVAR, violon, j'annonce à mes amis et au public que je ferai jouer la saison d'été au LUNDI, [illegible]

H. WENGER.

AVIS.

Banque de la Nouvelle-Orléans

Nlle Orléans, [illegible]

LES consignataires qui ont déposé [illegible] dans cette Banque [illegible] [illegible]

JNO ROGGIO, GEO W. McCREED, JAS T. TUCKER

A vendre.

Pour cause de départ.

UN établissement de FORGERON et de SERRURIER [illegible] rue de la Vieille Levée, [illegible]

Emprunt 7 3/10 des Etats Unis

LE soussigné a pris [illegible] pour la vente des billets 7 3/10 des Etats Unis [illegible]

ERIC COCKE, Courtier.

HISTOIRE de JULES CESAR

PAR

S. M. I. NAPOLEON III.

Edition du Courrier des Etats-Unis.

PERSONNE ne peut rester étranger à cette histoire qui, depuis son apparition à Paris, occupe exclusivement l'attention de toute l'Europe et qui nous l'osons dire, obtiendra autant de succès dans le Nouveau Monde que dans l'Ancien.

(Un volume in-8 de 400 pages.)

Prix broché.. $1 25
do avec l'album renfermant quatre cartes et un portrait de César, relié général romain.......... $1 75
do relié en percaline et imprimé sur un magnifique papier vélin, avec cartes et portrait......... $4 00

Reçu par le steamer Golding Star et à vendre à la librairie HEBERT & ESCOUSSE, No 131, rue de Chartres.

17mai—6

PROCLAMATION

De J. Madison Wells,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

ATTENDU que, d'après un rapport officiel de I. RANDALL TERRY, ci-devant annotateur de votants dans et pour la ville de la Nouvelle Orléans, rapport qui m'a été adressé le 6 mars 1865, il est laissé, comme votants, sur les livres du dit bureau, les noms de cinq mille personnes qui n'ont pas, aux yeux de la loi, les qualités requises pour devenir votants de cet Etat; attendu qu'il est de mon devoir de veiller à ce que les lois soient mises en vigueur; attendu que la tenue du registre des votants fausse la volonté du peuple, il est de mon devoir de purifier le vote et de protéger les droits des citoyens contre ces votes illégaux et d'enregistrer de nouveau les noms et les résidences de tous les électeurs ayant qualité dans la ville de la Nouvelle Orléans—enregistrement auquel se soumettra volontairement, en tant qu'on se propose, tout bon citoyen ami des lois.

Je lance cette proclamation, déclarant que les anciens livres d'enregistrement des votants sont fermés à partir de cette date, que l'enregistrement de tous les noms qui s'y trouvent, que tous les certificats émis en vertu du dit enregistrement et qui donnent le droit de voter sont nuls à partir de cette date.

De plus, j'autorise, par les présentes l'annotateur des votants dans et pour la ville de la Nlle Orléans à ouvrir un nouveau [illegible] à partir du 1er JUIN 1865 pour l'enregistrement de tous les votants [illegible] conformément à la Constitution et aux lois de l'Etat. Cette proclamation doit être considérée comme un document officiel.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nlle Orléans, ce 4 mai A.D. 1865 et dans la quatre-vingt-neuvième année de l'indépendance des Etats Unis.

J. MADISON WELLS.

Vins, eaux de vie, Sardines &c.

En douane et en magasin.

VINS de Bordeaux et de Côte, en barriques et demi barriques, VINS en caisses, ordinaires et fins, VINS blanc en barriques, demi barriques, caisses, VINS DE CHAMPAGNE, marques "Brut Bar," et autres. VERMOUTH de Turin, de Cette, de Hamp, de Co. KIRSCH; ABSINTHE, de E. Pernod et autres marques; ANISETTE, SARDINES à l'huile, HUILE d'olive; PATES et CONSERVES; FRUITS au jus, FROMAGES Gruyère et de Hollande, VINAIGRE en caisses, FICELLE italienne, BOUCHONS.

—Aussi—

EAUX DE VIE DE COGNAC, des marques ci-après désignées—Laronde Frères, 1855, et VIEUX COGNAC, Hy bulton, 1854, 18 et 1851, Godenburg 1844 et 1851, O'Langer, Gautier Frères, 1844, J. J. Dupuy, Laurand, Comte & Co. [illegible] en quarts de pipes, barils et en caisses.

A vendre par OSCAR BERCIER & CO., 44, Vieille Levée.

Provisions! Provisions!

[illegible] MAIS, SON, [illegible], CORDES [illegible]

A vendre par OSCAR BERCIER & CO.

Le magasin de marchandises sèches

A BON MARCHE,

Au No 16 de la rue du Canal, coin Baronne, en face du Christ's Church.

Marchandises sèches à bon marché—toujours aux prix de panique.

Nous invitons les acheteurs de la ville et de la campagne et particulièrement les Dames à venir examiner nos marchandises avant de faire des achats ailleurs; nous offrons encore notre stock aux prix de panique. Nous n'augmentons pas et n'avons pas l'intention d'augmenter le prix de nos articles ainsi que d'autres le font; nous voulons établir notre réputation à la Nlle-Orléans.

Notre devise est ventes rapides et petits bénéfices. Notre stock de marchandises sèches est complet. Venez de suite au

No 160 de la rue du Canal.

M. REIMAN

MALADIES SECRETES.

M. E. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris, informe le public qu'étant de retour de France il peut le consulter, tous les jours, à la Pharmacie rue Conti et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé du traitement des Maladies Chroniques, Syphilitiques, Vénériennes [illegible]

Opiat et Injection du Dr. Ricord

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr. Ricord pour la guérison rapide de la gonorrhée et des Ecoulements.

A vendre par F. GAUDOZ

MAGASIN DE CUIRS

Avendre pour Liquidation.

LES soussignés, désirant liquider avant la fin de leur maison, proposent de vendre en bloc ou en détail le fonds de leur magasin de cuirs situé rue St. [illegible] tous les meilleurs cuirs. [illegible]

PHILIPPE NADEAUD & Cie

SUCCESSEURS

De la maison Jules Blineau,

ANGLE

CANAL ET BOURBON

PHILIPPE NADEAUD & Cie, [illegible]

Nos salons, élégants et spacieux, offrent toujours un choix aussi élégant que varié de GLACES ET SORBETS, PATISSERIES ET CONFISERIES, SODA ET SIROPS de première qualité.

DAMES DE LA PROVIDENCE.

A partir du mois de juin, la réunion mensuelle des membres de la Société des Dames de la Providence, aura lieu le premier mardi de chaque mois, à cinq heures de l'après-midi.

AVIS.

A VENDRE UN RESTAURANT bien achalandé dans un bon quartier. S'adresser à l'encoignure Dumaine et Royale No 207.

A LA "PLUME DE BRONZE".

Papeterie, Imprimerie et Reliure

ARTICLES DE BUREAUX

—AU GRAND COMPLET—

Tous les *articles* et les *travaux* sortant de cette maison sont garantis.

Gros et Détail.

Expéditions à la campagne et au Mexique.

FRANCIS BOUVAIN,

62, RUE BOURBON.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

Succession d'Elizabeth Feist, veuve de [illegible] Gerber et épouse de [illegible] No 357

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

A. J. VILLERE

STEAMERS POUR LA FRANCE.

Compagnie générale Transatlantique

Nouvelle ligne de steamers à roues, de première classe

ENTRE NEW YORK ET LE HAVRE

Les cinq premiers [illegible]
WASHINGTON
LAFAYETTE
EUROPE
FRANCE
NAPOLEON III

DE NEW YORK AU HAVRE

[illegible]

GEO MACKENZIE, Agent

[illegible]

Paquebot régulier du samedi soir.

POUR VICKSBURG,

Grand Gulf, Rodney, Natchez, Fort Adams, Hog Point, Morganza, Bayou Sara, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et toutes les débarcadères intermédiaires sur la côte.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

ENCAN POUR DAMES.

MM. RAMOS par [illegible], à la grande sollicitation de [illegible] est décidée à clore son stock [illegible] en encan. A cet effet elle invite les dames d'honorer par leur présence l'encan spécial pour elles qui aura lieu LUNDI, 22 du courant et les jours suivants à 11 heures du matin, au No 139 rue du Canal, au dessus de la pharmacie de Syme.

Un grand assortiment d'ARTICLES DE TOILETTE pour [illegible] variété de chapeaux, seront offerts sans réserve aucune.

RENE GUTIERREZ.

Meubles! Meubles.

Vente LUNDI, à 11 heures P. M.

PAR RENE GUTIERREZ Encanteur.

[illegible]

Vente par Hoffman & Marks.

[illegible]

DENTISTE.

[illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS!

[illegible] CHIRURGIEN-DENTISTE, [illegible] RUE DU CANAL [illegible]

AVIS DE DENTISTE.

A. T. M. McLAIN, M. D., Chirurgien Dentiste, Rue Baronne, No 14, Nlle-Orléans.

Devant s'absenter pour plusieurs mois pour cause de santé, invite ceux de ses amis et clients qui pourraient avoir besoin de ses services de s'adresser à lui avant son départ qui est fixé au 1er juin.

Il s'occupe de toute espèce d'ouvrages artificiels et de la pose des plaques adhérentes.

DOCTEUR HUARD,

De la Faculté de Médecine de Paris.

Domicile, 115, rue Royale, chez M. le docteur Lambert.

CONSULTATIONS. Tous les jours, de 11 heures à midi, à son cabinet, 69, rue Dauphine, entre Conti et Bienville.

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement de printemps et d'été.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour, 25 cents.

Pour aller à la station Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

A dater de SAMEDI 1er avril 1865, les convois partiront comme suit:

—Départ des chars—

Entrepot de Tapis,

No. 19....Rue de Chartres....No. 19

NOUS avons reçu [illegible] MEDAILLONS, WILTON, VENITIENS, NATTES blanches, rouges, [illegible] COUVERTURES de table et de piano, [illegible]

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR

201....Rue de Chartres....201